

Département du GARD
Commune de CODOGNAN

ENQUÊTE PARCELLAIRE Art R131-3
DUP 9 b PLAN PARCELLAIRE

La planimétrie est rattachée au système de référence géodésique RGF 93
Système de projection Conique Conforme 44 (CC44)
L'altimétrie est rattachée au nivellement général de la France (N.G.F, IGN 69)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	
COMMUNE CODOGNAN	SECTION 121
NUMERO DE LA PARCELLE 602	NUMERO DE LA PARCELLE 443
NUMERO DE LA PARCELLE 601	NUMERO DE LA PARCELLE 441
NUMERO DE LA PARCELLE 440	NUMERO DE LA PARCELLE 439
NUMERO DE LA PARCELLE 178	

ECHELLE 1/500

